CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E15074** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2027**

ÉDITÉ LE **17/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/02/2002
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 14/10/2026
Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 440 891 646

Siret : **440 891 646 00026**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 49.07731

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C43482Q1247000 / 001 468652/43

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C43482Q1247000 / 001 468652/43

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **CENTRE DE TRAVAUX ANGERS OUEST**
Sigle : CTAO
4 RUE DE LA CAILLERIE
NOTRE-DAME-D'ALLENCON
49380 TERRANJOU

Téléphone : 02 41 54 40 97 **Fax :**
Portable : 07 71 86 52 18

Site Internet : www.ctao.fr
E-mail : comptabilite@ctao.fr

Responsabilité légale :
EDCR FINANCES (821 439 031) / DUCREUX ERIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 45 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	17/06/2026
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	18/12/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	06/11/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	15/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	03/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	21/04/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/12/2025
o Fenêtres de toit	17/06/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	14/12/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	26/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/11/2026 09:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.